



LOCATAIRE PLURIAL NOVILIA

**VOUS CHERCHEZ UN
LOGEMENT ABORDABLE*
PRÈS DE VOTRE
FUTUR TRAVAIL ?**



**Profitez de notre service d'aide
à la mobilité professionnelle !**

* Logement soumis à conditions de ressources, dans le parc Action Logement.
Offre réservée aux locataires PLURIAL NOVILIA.

DÉCOUVREZ LE SERVICE D'AIDE À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE PARC ACTION LOGEMENT !

VOUS ÊTES ?

Locataire de **PLURIAL NOVILIA** et en **situation de mobilité professionnelle** (accès à l'emploi, mutation), en CDD/CDI, dans une entreprise privée d'au moins 10 salariés.

VOUS RECHERCHEZ ...

Un logement (soumis à conditions de ressources) du parc Action Logement, dans une nouvelle région, pour une situation de mobilité professionnelle. Le nouvel emploi doit se situer à **plus de 70 km du logement actuel** ou à **au moins 1h15 de trajet**

UN SERVICE DEDIE À LA MOBILITÉ



Un conseiller vous accompagne dans votre projet :

- **Recueil et qualification du besoin**
- **Recherche et proposition de logements**
- **Visite de logements**
- **Signature du bail**
- **Aide à l'accès au logement** comme l'**AVANCE LOCA-PASS®** d'Action Logement un prêt sans frais ni intérêt, pour financer le dépôt de garantie demandé à l'entrée dans les lieux.

COMMENT ?

Pour savoir si vous êtes éligible et pour plus d'informations, contactez directement votre conseiller mobilité **par e-mail : mobilipro@plurial.fr**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

* Horaires de la France hexagonale. Numéro non surtaxé.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur. L'AVANCE LOCA-PASS® est une marque déposée pour le compte d'Action Logement.

www.plurial-novilia.fr